

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDRL180278 ◀

Nature et effets :

Régulariser l'implantation du bâtiment principal reconstruit au même endroit que le précédent selon l'article 19.10 du R.40-2004.

Régulariser l'empiètement de la remise construite à 7.25 mètres au lieu de 8.03 mètres selon l'article 8.3.1 lettre B du R.40-2004

Désignation de l'immeuble : 203 montée Plouffe Ouest Lot : 3 605 225 Zone : VIL-04

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 25^e jour d'octobre 2018.

Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 25^e jour d'octobre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25^e jour d'octobre 2018.

Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim